

INSCRIPTION LICENCES PROFESSIONNELLES

Un dossier incomplet sera classé en attente des pièces et votre carte étudiant sera BLOQUÉE

Attention : Les candidats déjà inscrits à l'IUT1 de Grenoble en 2018-2019 ne devront fournir que les pièces 1- 2 - 3

1. Carte étudiant si vous étiez inscrit à l'UGA en 2018/2019 : elle vous sera rendue à la rentrée
2. Attestation d'acquittement de la CVEC : **Attention** seulement pour les contrats d'apprentissage

Pour les contrats de professionnalisation la CVEC n'est pas demandée.

En cas de doute, nous vous conseillons de contacter le service REA de l'iut1 Grenoble (04.76.82.53.21/iut1.rea@univ-grenoble-alpes.fr) ou votre entreprise d'accueil pour avoir des informations sur la nature du contrat que vous allez signer.

Pour les LP Conduite de travaux, contacter le GRETA (04.76.84.20.62, tphilippe@gretadegrenoble.fr)

3. Attestation de responsabilité civile (assurance scolaire) **2019-2020 au nom de l'étudiant**
4. Copie recto-verso de la carte nationale d'identité ou du passeport
5. Copie du Relevé de notes du Baccalauréat
6. Copie DUT, BTS, autres... **OBLIGATOIRE** (diplôme, relevé de notes)
7. Copie de la Journée Défense et Citoyenneté (JDC) ou Journée d'Appel de Préparation à la Défense (JAPD) (nés depuis 1986 uniquement)
8. Pour les étudiants ayant été inscrits dans une autre université que l'UGA, une situation universitaire (ou à défaut une attestation de demande de transfert)

Mail scolarité : iut1.scolarite.lp@univ-grenoble-alpes.fr

Tel : 04 76 82 53 07

Dossier à envoyer à l'adresse suivante :

IUT1 SCOLARITE LP – Domaine Universitaire – BP 67 38402 SAINT MARTIN D'HERES